



Aujourd'hui plus que jamais, à l'heure de l'urgence climatique mais aussi de la nécessité d'adapter les cadres de vie aux notions de durabilité et d'éco-citoyenneté, le paysage urbain subit de profondes évolutions. Les cabinets d'architectes aux côtés des promoteurs, des élus et plus globalement, de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire travaillent à redonner du sens au bâti et repenser les usages.

### Pour une vision nouvelle de la rue

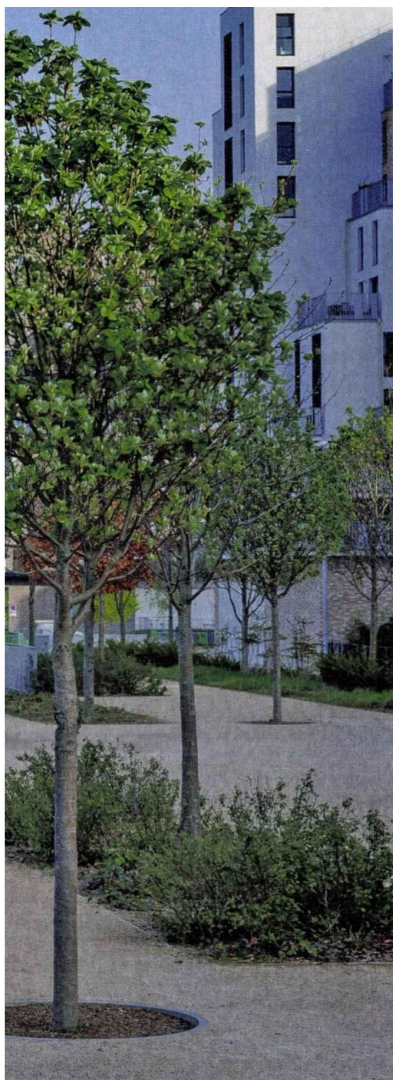
A l'heure du changement climatique et au lendemain d'une crise sanitaire sans précédent, tous les territoires et plus particulièrement les grandes villes doivent s'adapter, se réinventer même, pour redevenir désirables. Les politiques d'aménagement des dernières années ont entrepris des projets d'une importance capitale dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux, qui n'ont cependant trouvé suffisamment de déclinaisons à la hauteur de ces enjeux dans l'espace le plus « banal » du tissu urbain : la rue. La Rue Commune propose de porter une

attention nouvelle à ces espaces avec, en ligne de mire, la transformation des rues métropolitaines ordinaires pour offrir les conditions de développement de la végétalisation et de la biodiversité et des espaces de qualité pour que les citoyens se réapproprient de l'espace public. Aujourd'hui, est sorti un guide méthodologique en partage pour créer la rue métropolitaine ordinaire de demain, fruit d'un an de travail mené conjointement par Richez Associés, Franck Bouté Consultants et Leonard (plate-forme de prospective et d'innovation de VINCI), avec également le soutien de l'Ademe, l'agence de la transition écologique. En un peu plus de

300 pages, il offre une introduction à la notion de résilience urbaine, décrit les objectifs et les principes de la démarche de transformation des rues et propose une méthode permettant d'établir un diagnostic des vulnérabilités et potentiels de la rue, puis de passer à l'action pour réorganiser l'espace public, encourager l'expérimentation de nouveaux usages de la rue, rafraîchir les villes. Le guide La Rue Commune donne les clés pour faire des rues ordinaires des territoires d'expérimentation et créer les conditions pour des villes plus apaisées, plus vivables et adaptées aux changements climatiques et sociétaux, au final plus résilientes.







**Le bois : un matériau noble pour des projets d'aménagement durables**

La construction bois est au cœur des problématiques de l'urbanisme actuel et s'engage en faveur du développement éco-responsable des villes. Matériau de construction noble par excellence, le bois apporte à ces projets des solutions esthétiques et fonctionnelles en parfaite intégration avec leur environnement. Choisir de construire en bois, c'est permettre à la forêt de se développer et de mener une politique éco-responsable en faveur du développement durable. Inutile de rappeler que la filière bois constitue une filière d'avenir pour la France en répondant parfaitement aux enjeux environnementaux ; en stockant du carbone, limitant les déchets, le bois protège contre les risques naturels, et offre une alternative durable à des matériaux et énergies non renouvelables. En construisant en bois, on permet aux forêts de se développer, car les

coupes des arbres venus à maturité permettent la pousse de nouveaux arbres. Une gestion raisonnée et durable a permis à la forêt européenne de s'accroître fortement. Le matériau bois est également idéal dans un milieu urbain. De par ses performances techniques et esthétiques, le bois est en mesure de répondre à tous les projets architecturaux et de s'adapter aux exigences et contraintes de l'espace urbain. Le bois est en outre un matériau léger. De ce fait, la capacité portante élevée du bois et les technologies de bois composites permettent aux constructions d'atteindre des portées égales ou supérieures à celles en béton ou en l'acier. Ainsi, toutes les créations architecturales sont possibles, favorisant de grands espaces sans poteaux ou l'ouverture de larges baies vitrées dans les murs. Les bâtiments bois offrent une solution intéressante pour des projets de construction sur des terrains enclavés ou à forts dénivelés. Ajoutons un avantage esthétique puisque le bois s'harmonise à la perfection avec les autres matériaux de construction. Il est alors présent dans les bâtiments modernes comme dans la rénovation d'un patrimoine bâti. Les constructions bois permettent de réaliser de grandes économies. C'est un retour sur investissement non négligeable dans la gestion d'un budget public. La majeure partie du gros œuvre d'une construction bois provient de la filière sèche. Sans temps de séchage, l'assemblage des structures, des composants et des éléments préfabriqués ainsi que le montage sont réalisés en continu. La construction voit le jour rapidement et réduit le temps de chantier. Les frais financiers engagés par les collectivités sont alors réduits. L'entretien d'une construction bois est particulièrement aisé. Un bâtiment en bois est aussi un patrimoine foncier qui ne perd pas de valeur, de par sa durabilité et sa stabilité. Le bois, matériau naturel et vivant par excellence, est aussi un matériau qui apporte du mieux-être aux usagers. Il régule en effet l'humidité de l'air et assure une hygrométrie constante, apportant une grande qualité de l'air ambiant. Il limite naturellement les risques d'allergies ou de problèmes respiratoires et de déshydratation.

**Architecture**

Il trouve ainsi sa place dans des établissements médicaux ou scolaires. Le bois participe à la création d'un climat de bien-être et d'équilibre psychique des personnes hébergées. Il présente en outre de bonnes caractéristiques thermiques. Il régule les températures des bâtiments tout au long de l'année, offrant de larges économies d'énergie et assurant un confort de vie permanent aux usagers. Un vrai plus dans le contexte de sobriété énergétique actuel. Enfin, dernier argument, le bois lamellé, du fait de l'épaisseur de ses sections, montre une très grande résistance au feu, assurant les conditions de sécurité nécessaires pour l'évacuation des locaux. Il se trouve, de ce fait, être un matériau tout à fait adapté à la réalisation de bâtiments recevant du public.

**Les J.O dopent les projets d'aménagement urbain de la capitale**

A quelques mois des JO de Paris 2024, la capitale s'active en matière de projets d'aménagement urbain. Parce que le dérèglement climatique ne cesse de s'amplifier, Paris va accélérer sa révolution écologique en 2023. Le rythme des plantations va plus que doubler. Vingt nouvelles rues aux écoles verront le jour. Seront aussi créés notamment 30 cours Oasis, 7 nouveaux parcs et jardins, 3 nouveaux tronçons de petite ceinture dans le 18<sup>e</sup> arrondissement et 3 nouvelles promenades. Les squares seront également rénovés. 2023 verra aussi le début des travaux d'une deuxième forêt urbaine après celle de la place de Catalogne dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, qui sera inaugurée cette année. Plus de 2 000 arbres seront plantés sur le site d'une ancienne gare de marchandises de la petite ceinture, entre le jardin de la Gare de Charonne et le Cours de Vincennes, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Les énergies renouvelables continueront d'être déployées avec l'ouverture de quinze centrales solaires sur les toitures d'équipements publics, projet né d'une initiative citoyenne et soutenu par le Budget Participatif. La récupération de chaleur dans les égouts sera amplifiée.

